



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transport, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral des routes OFROU

Bases légales applicables à l'instauration de zones environnementales

Résultats de la procédure d'audition

1 Situation initiale

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a ouvert l'audition relative aux bases légales applicables à l'instauration de zones environnementales le 27 août 2010. L'audition a pris fin le 26 novembre 2010.

2 Participation

Outre celles consultées systématiquement en vertu de l'art. 4, al. 2, let. a à d, de la loi fédérale sur la procédure de consultation¹, 75 organisations ont été invitées à s'exprimer. Le DETEC et l'Office fédéral des routes (OFROU) ont recueilli 3'708 avis. Les réponses provenaient de tous les cantons, des 6 partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale, de 6 associations faïtières nationales des communes, des villes, des régions de montagne et des milieux économiques, de 194 organisations ainsi que de 3'476 particuliers.

3 Tableau récapitulatif des réponses

	Avis sollicités	Réponses aux avis sollicités	Réponses spontanées	Total des réponses
Cantons	26	26		26
Partis	13	6		6
Organisations faïtières	11	6		6
Autres organisations	75	20	174	194
Particuliers	1	0	3'476	3'476
Total	126	58	3'650	3'708

4 Tableau récapitulatif des avis des cantons, des partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale ainsi que des associations faïtières représentant les communes, les villes, les régions de montagne et les milieux économiques

	Sans opinion	Approbation	Approbation sous réserve	Rejet
Cantons	2	4	2	18
Partis		3		3
Organisations faïtières	1		1	4
Total	3	7	3	25

Approbation :

BS, GE, GR, TI, PS, PCS, les Verts

Approbation sous réserve :

BE, JU, Union des villes suisses

¹ RS 172.061

Rejet :

AG, AI, AR, BL, FR, LU, NE, NW, OW, SG, SO, SZ, TG, UR, VD, VS, ZG, ZH,
PLR, PDC, UDC, Fédération des entreprises suisses, Union suisse des arts et métiers,
Groupement suisse pour les régions de montagne, Union suisse des paysans

Sans opinion :

GL, SH, Union patronale suisse

5 Les arguments des participants à l'audition

5.1 Les cantons

Les cantons favorables au projet (BS, GE, GR, TI) saluent les zones environnementales en tant que solution transitoire. D'une part, elles complètent les prescriptions en matière d'émissions applicables aux véhicules neufs et permettent de garder les véhicules particulièrement polluants loin des centres-villes ; d'autre part, elles donnent aux cantons les moyens de statuer sur toute mesure supplémentaire de réduction des émissions en fonction de leurs besoins et de la latitude politique dont ils disposent. Une mise en œuvre adéquate contribuerait de manière efficace à l'amélioration de la qualité de l'air. Référence est également faite à diverses études qui démontrent l'impact positif des zones environnementales sur la qualité de l'air.

Deux cantons (BE et JU) en principe favorables au projet relèvent toutefois plusieurs problématiques. Ainsi, les zones environnementales n'auront qu'un effet limité sur le volume du trafic ; dans les petites agglomérations, il est peu probable qu'elles améliorent la charge polluante pour les habitants de manière spectaculaire. En revanche, il est à prévoir qu'elles entraînent une surcharge de travail administratif due aux nouvelles tâches des instances d'immatriculation.

Le rejet exprimé par la majorité des cantons se fonde sur plusieurs arguments. Les plus importants sont résumés ci-après.

Plusieurs cantons mettent en doute l'efficacité des zones environnementales en matière d'amélioration de la qualité de l'air. Ils citent des modèles étrangers à l'efficacité controversée et des études scientifiques impuissantes à démontrer une amélioration significative. Ils relèvent la forte densité de la structure de l'habitat en Suisse, lequel ne se prêterait guère à l'instauration de zones environnementales, et l'influence déterminante des déplacements des polluants atmosphériques sur la qualité de l'air. Le principal argument avancé par les cantons est celui du déséquilibre entre l'investissement requis (coûts d'instauration, émission de vignettes, contrôles) et l'impact limité desdites zones. Leur efficacité ne serait pas non plus à la mesure des inconvénients occasionnés ; leur action, purement symptomatique et à court terme, ne leur conférerait aucun caractère durable ; elles seraient en outre excessives, impraticables, inadéquates et inutiles. Enfin, les bases légales proposées constitueraient une atteinte aux libertés individuelle et économique à la fois grave et dénuée de tout fondement, tant sur le plan de la Constitution que de la législation fédérales.

5.2 Les partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale

Le PS, les Verts et le PCS ont réservé au projet un accueil favorable. Le PDC, le PLR et l'UDC l'ont rejeté.

Les avis favorables voient dans les zones environnementales un outil important pour la réduction, non seulement de la pollution atmosphérique, notamment des poussières fines, mais également du bruit. Malgré leur contribution locale à la diminution des émissions polluantes, ces mesures sont insuffisantes et appellent des compléments (tels promotion de la mobilité douce, mise en œuvre de projets d'agglomération, promotion des transports publics, renouvellement de la flotte du secteur motorisé et aménagement du territoire).

Les avis contraires évoquent notamment la disparité qui caractériserait, en Suisse, l'accès des véhicules aux villes (certains véhicules ont accès à certaines villes et pas à d'autres). On ne saurait, sans vérification préalable, appliquer aux villes suisses les expériences d'autres pays où les zones environnementales sont surtout présentes dans des grandes villes. L'efficacité de la mesure est trop restreinte, son intervention sur la circulation excessive, sa gestion exigera un travail disproportionné et les peines sont trop sévères. La mesure alourdira le fardeau administratif, en particulier des commerçants et des PME, sur lesquels elle aura un effet trop restrictif car ils sont souvent tributaires de véhicules automobiles. Enfin, l'instauration des zones environnementales et de ses vignettes constitue une atteinte directe au trafic individuel motorisé, au commerce et au tourisme.

5.3 Les organisations faïtières des communes, des villes, des régions de montagne et des milieux économiques

Sur les 6 organisations faïtières entendues, 4 ont rejeté le projet, une l'a approuvé avec réserve et une ne s'est pas prononcée.

Ces organisations ont, elles aussi, jugé les interdictions proposées disproportionnées par rapport à l'utilité escomptée. Elles citent des études menées à l'étranger (Allemagne) selon lesquelles cette utilité n'a pas été démontrée scientifiquement et l'instauration des zones environnementales n'a pas amélioré la qualité de l'air comme prévu. On déplore également la surcharge administrative et financière imposée aux commerçants (obligation de remplacer leurs véhicules, etc.) ainsi que le travail supplémentaire imposé aux autorités. L'impact négatif sur l'industrie touristique (hôtellerie, gastronomie et commerce) est évoqué. Enfin, les bases légales de la mesure sont remises en question.

5.4 Les autres organisations

Les résultats se chevauchent pour les organisations qui ne figurent pas au point 4. Sur un total de 194 prises de position reçues par le DETEC – l'OFROU –, 14 organisations se prononcent clairement en faveur de la mesure et 59 contre ; 16 la rejettent, non sans souhaiter une dérogation pour les véhicules anciens dans l'hypothèse où la mesure entrerait en vigueur. Ces mêmes véhicules devraient également pouvoir circuler dans les zones environnementales, ce que revendiquent 111 autres organisations par ailleurs sans opinion. Enfin, 2 organisations se refusent expressément à toute prise de position et 8 autres ont répondu sans véritablement se prononcer.

Pour leurs partisans, les zones environnementales permettent à la fois d'influencer différents facteurs de pollution atmosphérique et de lutter contre les nuisances sonores. Elles sont très efficaces dans les agglomérations et améliorent réellement la qualité de l'air dans les régions à forte densité de population. En outre, elles favorisent la création de zones habitées et contribuent à la protection contre la pollution et les nuisances.

Leurs opposants mentionnent tout particulièrement l'utilité, à leurs yeux non démontrée, de ces zones ainsi que leur mauvais rapport coût-efficacité, y compris en matière de contrôles de police. Certains voient dans ce projet une atteinte à la liberté économique, notamment des commerçants des centres-villes, et une incidence négative sur le tourisme.

Le projet est perçu comme disproportionné : la nouvelle composition de la flotte de véhicules ayant radicalement transformé la pollution de l'air due à la circulation routière, les zones environnementales n'apporteront guère d'amélioration supplémentaire. Les pics urbains de particules fines ou d'ozone dépendent avant tout des conditions climatiques (inversion thermique, déplacement des polluants atmosphériques) et non de la densité du trafic. Ainsi, les zones environnementales ne contribueront pas à une meilleure qualité de l'air dans les petites villes suisses. Enfin, d'autres mesures améliorent bien plus efficacement la qualité de l'air, tel le durcissement des valeurs limites applicables aux nouvelles immatriculations (bruit et gaz d'échappement), l'aménagement de zones à circulation réduite ou la canalisation du trafic.

5.5 Les particuliers

Des quelque 3'500 requêtes formulées par les particuliers, la moitié environ sollicite une dérogation pour les véhicules anciens et l'autre pour les motocycles. Les véhicules anciens polluent proportionnellement moins, affichent un nombre limité de kilomètres parcourus chaque année et jouissent d'une dérogation en Allemagne. Les principaux arguments avancés pour les motocycles soulignent qu'ils représentent moins de 1% des émissions, qu'ils sont fort peu nombreux dans les zones environnementales, que leur faible consommation de carburant dans le trafic urbain les rend moins polluants et qu'ils bénéficient, eux aussi, d'une dérogation en Allemagne. En conclusion, la mesure proposée serait disproportionnée, engendrerait une charge administrative excessive en regard de son utilité et provoquerait une inégalité de traitement.

Liste des participants à l'audition

1. Kantone / Cantons / Cantoni

Staatskanzlei des Kantons Zurich	Kaspar Escher-Haus 8090 Zürich
Staatskanzlei des Kantons Bern	Postgasse 68 3000 Bern 8
Staatskanzlei des Kantons Luzern	Bahnhofstrasse 15 6002 Luzern
Standeskanzlei des Kantons Uri	Postfach 6460 Altdorf 1
Staatskanzlei des Kantons Schwyz	Postfach 6431 Schwyz
Staatskanzlei des Kantons Obwalden	Rathaus 6060 Sarnen
Staatskanzlei des Kantons Nidwalden	Rathaus 6370 Stans
Regierungskanzlei des Kantons Glarus	Rathaus 8750 Glarus
Staatskanzlei des Kantons Zug	Postfach156 6301 Zug
Chancellerie d'Etat du Canton de Fribourg	Rue des Chanoines 17 1701 Fribourg
Staatskanzlei des Kantons Solothurn	Rathaus 4509 Solothurn
Staatskanzlei des Kantons Basel-Stadt	Rathaus, Postfach 4001 Basel
Landeskanzlei des Kantons Basel-Landschaft	Rathausstrasse 2 4410 Liestal
Staatskanzlei des Kantons Schaffhausen	Rathaus 8200 Schaffhausen
Kantonskanzlei des Kantons Appenzell Ausserrhoden	Regierungsgebäude Postfach 9102 Herisau
Ratskanzlei des Kantons Appenzell Innerrhoden	Marktgasse 2 9050 Appenzell
Staatskanzlei des Kantons St. Gallen	Regierungsgebäude 9001 St. Gallen
Regierungsrat des Kantons Graubünden	Reichsgasse 35 7001 Chur
Staatskanzlei des Kantons Aargau	Regierungsgebäude 5000 Aarau
Staatskanzlei des Kantons Thurgau	Regierungsgebäude 8510 Frauenfeld
Cancelleria dello Stato del Cantone Ticino	Piazza Governo 6501 Bellinzona
Chancellerie d'Etat du Canton de Vaud	Château cantonal 1014 Lausanne

Chancellerie d'Etat du Canton du Valais	Palais du Gouvernement 1950 Sion
Chancellerie d'Etat du Canton de Neuchâtel	Château 2001 Neuchâtel
Chancellerie d'Etat du Canton de Genève	Rue de l'Hôtel-de-Ville 2 1211 Genève 3
Chancellerie d'Etat du Canton du Jura	Rue du 24-Septembre 2 2800 Delémont
Conférence des gouvernements cantonaux	Secrétariat Maison des cantons Speichergasse 6 3000 Berne 7

**2. In der Bundesversammlung vertretene politische Parteien / partis politiques
représentés à l'Assemblée fédérale / partiti rappresentati nell' Assemblée federale**

BDP Bürgerlich-Demokratische Partei Schweiz PBD Parti Bourgeois-Démocratique Suisse	PBD Suisse Case postale 119 3000 Berne 6
CVP Christlichdemokratische Volkspartei der Schweiz PDC Parti démocrate-chrétien suisse PPD Partito popolare democratico svizzero PCD Partida cristiandemocrata svizra	Case postale 5835 3001 Berne
FDP. Die Liberalen PLR. Les Libéraux-Radicaux PLR. I Liberali PLD. Ils Liberals	Secrétariat politique et groupe parlementaire Neuengasse 20 Case postale 6136 3011 Berne
SP Schweiz Sozialdemokratische Partei der Schweiz PS Parti socialiste suisse PS Partito socialista svizzero PS Partida socialdemocrata da la Svizra	Case postale 7876 3001 Berne
SVP Schweizerische Volkspartei UDC Union Démocratique du Centre UDC Unione Democratica di Centro PPS Partida Populara Svizra	Case postale 8252 3001 Berne
CSP Christlich-soziale Partei PCS Parti chrétien-social PCS Partito cristiano sociale PCS Partida cristian-sociala	Sekretariat Eichenstrasse 79 3184 Wünnewil
EDU Eidgenössisch-Demokratische Union UDF Union Démocratique Fédérale UDF Unione Democratica Federale	Case postale 3601 Thoune
EVP Evangelische Volkspartei der Schweiz PEV Parti évangélique suisse PEV Partito evangelico svizzero PEV Partida evangelica da la Svizra	Nägeligasse 9 Case postale 294 3000 Berne 7

Grüne Partei der Schweiz
Les Verts Parti écologiste suisse
I Verdi Partito ecologista svizzero
La Verda Partida ecologica svizra

Waisenhausplatz 21
3011 Berne

GB Grünes Bündnis
AVeS : Alliance Verte et Sociale
AVeS: Alleanza Verde e Sociale

Grünliberale Partei Schweiz
Parti vert'libéral suisse
Lega dei Ticinesi

Case postale 367
3000 Berne 7
Norman Gobbi
Casella postale 64
6776 Piotta

PdAS Partei der Arbeit der Schweiz
PST Parti suisse du Travail – POP
PSdL Partito svizzero del Lavoro
PSdL Partida svizra da la lavur

25, Vieux-Billard
1211 Genève 8

Alternative Kanton Zug

Postfach 4805
6304 Zug

**3. Gesamtschweizerische Dachverbände der Gemeinden, Städte und Berggebiete /
associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui
œuvrent au niveau national / associazioni mantello nazionali dei Comuni delle città
e delle regioni di montagna**

Association des Communes Suisses

Case postale
3322 Urtenen-Schönbühl

Union des villes suisses

Florastrasse 13
3000 Berne 6

Groupement suisse pour les régions de montagne

Case postale 7836
3001 Berne

**4. Gesamtschweizerische Dachverbände der Wirtschaft / associations faîtières de
l'économie qui œuvrent au niveau national/ associazioni mantello nazionali
dell'economia**

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Fédération des entreprises suisses
Federazione delle imprese svizzere
Swiss business federation

Case postale
8032 Zurich

Schweizerischer Gewerbeverband (SGV)
Union suisse des arts et métiers (USAM)
Unione svizzera delle arti e mestieri (USAM)

Case postale
3001 Berne

Schweizerischer Arbeitgeberverband
Union patronale suisse
Unione svizzera degli imprenditori

Case postale
8032 Zurich

Schweiz. Bauernverband (SBV) Union suisse des paysans (USP) Unione svizzera dei contadini (USC)	Haus der Schweizer Bauern Laurstrasse 10 5200 Brugg
Schweizerische Bankiervereinigung (SBV) Association suisse des banquiers (ASB) Associazione svizzera dei banchieri (ASB) Swiss Bankers Association	Case postale 4182 4002 Bâle
Schweiz. Gewerkschaftsbund (SGB) Union syndicale suisse (USS) Unione sindacale svizzera (USS)	Case postale 3000 Berne 23
Kaufmännischer Verband Schweiz (KV Schweiz) Société suisse des employés de commerce (SEC Suisse) Società svizzera degli impiegati di commercio (SIC Svizzera)	Case postale 1853 8027 Zurich
Travail.Suisse	Case postale 5775 3001 Berne

5. Übrige / autres / altre

Arbeitsgemeinschaft der Chefs der Verkehrspolizeien der Schweiz und des Fürstentums Liechtenstein ACVS, Zürich
 Association Transports et Environnement ATE, Genève
 Associazione delle Polizie comunali ticinesi, Giubiasco
 Automobile Club de Suisse (ACS), Berne,
 Association suisse des loueurs d'automobiles (AVS), Zurich
 BLS Cargo AG, Berne
 Centre Patronal, Lausanne
 Cercle Air, Secrétariat, Herisau
 Commission circulation routière de la CAPP, Sion
 La Poste Suisse, Berne
 ECO SWISS, organisation de l'économie suisse pour la protection de l'environnement, Zurich
 Equiterre / Partnerin für nachhaltige Entwicklung, Bern
 Fédération suisse des urbanistes (FSU), Saint-Gall
 Fédération Professionnelle des Taxis Genevois F.P.T.G., Vernier
 Fédération Motocycliste Suisse FMS, Frauenfeld
 Mobilité piétonne, Zurich
 CI Motards, Bettwil
 HUPAC Intermodal SA, Chiasso
 Service d'information pour les transports publics LITRA, Berne
 Institut für Rechtswissenschaft und Rechtspraxis, St. Gallen
 Institut für Verkehrsplanung und Transportsysteme IVT, Zürich
 Commission Intercantonale de la Circulation routière (CICR), Aarau
 Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP), Berne
 Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), Berne

Conférence des commandants des polices cantonales de Suisse (CCPCS),
P. Nidegger, Fribourg

Conférence des ingénieurs cantonaux (CIC), Zurich

Conférence des Directrices et Directeurs de police des villes suisses, Zurich

Ligue suisse contre le cancer, Berne

Les Routiers Suisses, Echandens-Denges

Ligue pulmonaire, Berne

M. Brüstlein, Basel

PRO VELO Suisse, Berne

Santé publique Suisse, Berne

CFF Cargo AG, Bâle

Schausteller-Verband Schweiz SVS, Buchs AG

Patrimoine suisse, Zurich

Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de
l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP), Berne

Bureau de prévention des accidents (bpa), Berne

Schweizerische Gesellschaft für Umweltschutz SGU, Zürich

Société suisse de droit pénal (SSDP), Zurich

Conférence Suisse des responsables en aménagements cyclables (CORAC),
Zurich

Schweizerische Liga gegen den Lärm, Luzern

Association suisse pour l'aménagement national (ASPAN), Berne

Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF), Brugg

Association Suisse des Moniteurs de Conduite (ASMC), Berne

Schweizerischer Fahrrad- und Motorrad-Gewerbe-Verband SFMGV, Aarau

Association Suisse des propriétaires de parcs de véhicules (sffv), Frauenfeld

Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS), Zurich

Association suisse des ingénieurs et experts en transports (SVI), Saint-Gall

Schweizerischer Auto- und Motorradfahrer-Verband SAM, Basel

Schweizerischer Fahrrad- und Motorrad-Gewerbeverband SFMGV, Bern

Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSPP), Gümligen

Association Suisse de Normalisation (SNV), Winterthur

Association suisse des transports routiers (ASTAG), Berne

Fédération Cycliste Suisse (FCS), Berne

Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS), Zurich

Association suisse des véhicules routiers électriques et efficaces e'mobile, Berne

Schweizerischer Verband für Seniorenfragen SVS, Bad Ragaz

Spedlogswiss, Association suisse des transitaires et des entreprises de
logistique, Bâle

Conseil suisse des aînés (CSA), Berne

Fondation SuisseMobile, Berne

routesuisse – Fédération routière suisse (FRS), Zurich

Touring Club Suisse (TCS), Vernier

Umweltallianz, Bern
Conférence Vélo Suisse, Bienne
La Suisse à vélo, Olten
Union des transports publics (UTP), Berne
Association suisse des transitaires et des entreprises de logistique
SPEDLOGSWISS, Bâle
Verband Schweizerischer Strassenmarkierungsfirmer VESMA, Olten
Association suisse des entreprises de déménagements (VSU), Dietikon
Verband unabhängiger Taxihalter VUT, Zürich
Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse (FARES)
Association des services des automobiles (ASA), Berne
Association Transports et Environnement (ATE), Berne
Verkehrskommission KKPKS/SVSP, Kommando Stadtpolizei, U. Caluori, Chur
Conseil de la sécurité routière, Berne